

Réf: Dossier N° 040714

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CISSE ET COULIBALY GOLD SARL » en abrégé «
2C GOLD »

Siège social Abidjan, Yopougon, MILLIONNAIRE, Lot 5256, Ilot
484

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CISSE ET COULIBALY GOLD SARL » en
abrégé « 2C GOLD »

Objet : Exploitation Minières Carrières

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MILLIONNAIRE, Lot 5256, Ilot

484

Dirigeant(s) : M COULIBALY OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02962 du 27/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20470/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

